

Demande de congé

IDENTIFICATION

NO. EMPLOYÉ : _____ PRÉNOM ET NOM: _____
TITRE D'EMPLOI : _____ SERVICE : _____
STATUT : TC TP OCCASIONNEL POSTE TÉLÉPHONIQUE (SI APPLICABLE) : _____
COURRIEL : _____

EMPLOYÉ(E)

**** VEUILLEZ, VOUS RÉFÉRER AU VERSO POUR CERTAINES PRÉCISIONS CONCERNANT VOTRE DEMANDE ****

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> RÉDUCTION DE DISPONIBILITÉ POUR ÉTUDES (OCCASIONNEL) | <input type="checkbox"/> CONGÉ SANS SOLDE (20 JOURS MAXIMUM) |
| <input type="checkbox"/> CONGÉ SANS SOLDE COMPLET POUR ÉTUDES | <input type="checkbox"/> CONGÉ SANS SOLDE (N'EXCÉDANT PAS 52 SEM.) |
| <input type="checkbox"/> CONGÉ PARTIEL SANS SOLDE POUR ÉTUDES (SI PRÉVU À LA LOCALE) | <input type="checkbox"/> CONGÉ PARTIEL SANS SOLDE |
| <input type="checkbox"/> CONGÉ SANS SOLDE POUR ENSEIGNER | <input type="checkbox"/> CONGÉ DE MATERNITÉ |
| <input type="checkbox"/> CONGÉ PATERNITÉ (DURÉE MAXIMALE 5 SEM) | <input type="checkbox"/> CONGÉ PARENTAL SANS SOLDE POUR LE PÈRE |
| <input type="checkbox"/> CONGÉ POUR MARIAGE | <input type="checkbox"/> RETRAITE PROGRESSIVE |
| <input type="checkbox"/> AUTRES : _____ | <input type="checkbox"/> CONGÉ TRAITEMENT DIFFÉRÉ |
- DURÉE DU CONTRAT (ANNÉES) : 2 3 4 5
DÉBUT DU CONTRAT : _____

DATE DU CONGÉ : DIMANCHE _____ AU SAMEDI _____

NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS (CONGÉ PARTIEL): SEM 1 : _____ SEM 2 : _____

PRÉCISIONS : _____

ASSURANCES (PENDANT UN CONGÉ SANS SOLDE COMPLET)

**À DÉFAUT DE RÉPONDRE AUX DEUX QUESTIONS SUIVANTES, SELON VOTRE CONGÉ,
VOS ASSURANCES POURRAIENT ÊTRE SUSPENDUES.**

- 1- JE DÉSIRE MAINTENIR TOUTES MES PROTECTIONS À L'ASSURANCE COLLECTIVE. OUI NON
2- J'AI SIGNÉ LE FORMULAIRE POUR ADHÉRER AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ. OUI NON

DATE: _____ SIGNATURE : _____

RÉPONSE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT (RETOURNER UNE COPIE NUMÉRISÉE AU TECHNICIEN DE LA RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX DE VOTRE INSTALLATION)

DEMANDE ACCEPTÉE ? : OUI NON

PRÉCISIONS : _____

DATE : _____ SIGNATURE : _____

RÉSERVÉ ÉQUIPE DOTATION, RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

DEMANDE ACCEPTÉE ? : OUI NON PRÉCISIONS : _____

DATE : _____ SIGNATURE : _____

AIDE-MÉMOIRE POUR VOTRE DEMANDE

CONGÉ PARTIEL POUR ÉTUDES

Ce congé s'adresse uniquement à la personne titulaire de poste (temps complet ou temps partiel) qui désire diminuer ses journées de travail sur son poste dans le but de poursuivre des études. Vous devez préciser, sur votre poste, combien de jours de congé vous désirez bénéficier par semaine ou par période de paie. Votre congé doit obligatoirement commencer un dimanche et se terminer un samedi.

RÉDUCTION DE DISPONIBILITÉ POUR ÉTUDES

Une réduction de disponibilité peut être accordée après entente avec votre supérieur immédiat et ce, en dehors des périodes normales de changement de disponibilité pour toute personne (occasionnelle ou titulaire de poste temps partiel) qui désire poursuivre des études.

Veillez noter qu'à compter de la fin de votre période de réduction de disponibilité pour études, la disponibilité que vous aviez offerte antérieurement s'appliquera automatiquement.

=> Important :

Il est à noter qu'à la fin de cette entente de réduction de disponibilité pour études, si vous désirez apporter des modifications à votre disponibilité antérieure, vous devez remettre votre formulaire de disponibilité à la liste de rappel avec la mention « *Après études* ».

Dans l'éventualité où vous désirez renouveler votre réduction de disponibilité pour études, vous devrez en faire la demande trente (30) jours à l'avance auprès de votre supérieur immédiat.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AVEC VOTRE DEMANDE DE CONGÉ POUR ÉTUDES/ RÉDUCTION DE DISPONIBILITÉ :

- Horaire des cours ou;
- Preuve du paiement de la session

CONGÉ SANS SOLDE PARTIEL

Vous devez préciser votre prestation de travail que vous désirez (nombre de journées travaillées par semaine ou par période de paie) durant la période de congé partiel sans solde. *Votre congé doit obligatoirement commencer un dimanche.*

CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

Votre demande doit préciser :

1. La durée de la participation au régime de congé à traitement différé (entre 2 et 5 ans).
2. La durée du congé (3 mois (CSN – APTS seulement), 6-7-8-9-10-11 et 12 mois).
3. Les dates de la prise de votre congé.

Votre contrat doit obligatoirement commencer un dimanche débutant une période de paie.

RETRAITE PROGRESSIVE

Vous devez préciser votre prestation de travail que vous désirez (nombre de journées travaillées par semaine ou par période de paie). *Votre régime doit obligatoirement commencer un dimanche débutant une période de paie.*